

PREMIÈRES ARRIVÉES AU PÔLE DE SANTÉ DE VALOGNES- BRIX : LA PROXIMITÉ DE L'OFFRE DE SOINS MAINTENUE

Vendredi 21 mai, David MARGUERITTE, Président de l'agglomération du Cotentin accompagné de Elisabeth CASTELLOTTI, Sous-Préfète de Cherbourg, de Martine LEMOINE, Conseillère Départementale en charge de la Démographie Médicale, de Jacques COQUELIN, V-P en charge des Grands Projets et de la Politique de Santé et de Alain CROIZER, Président de la Commission de Territoire de Cœur du Cotentin, a visité le Pôle de Santé Libéral Ambulatoire de Valognes-Brix aux côtés des différents partenaires ayant participé à l'élaboration de ce projet. Cette visite était pour les élus, l'occasion de saluer l'installation des premiers professionnels de santé.

Depuis la mi-mai, les premiers professionnels de santé se sont installés dans les locaux du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA) de Valognes-Brix. Une installation qui concrétise le projet initié en 2014 par l'association « Santé Cœur Cotentin » et porté en partenariat avec l'agglomération du Cotentin et la Ville de Valognes.

Composée de 15 membres, « Santé Cœur Cotentin » réunit médecins, gastro-entérologue, infirmiers, psychologues, sages-femmes et pédicure podologue. Dans son projet de santé, l'association souhaitait préserver une offre de soins de proximité mais aussi développer, innover et ajouter de nouvelles activités ou services à destination des habitants du Pôle du Cœur du Cotentin.

Situé à l'emplacement de l'ancienne gendarmerie, ce pôle d'une surface de 1 276 m² dispose de 3 niveaux ainsi que d'un parking. Sa position en cœur de ville en facilite l'accès pour les habitants et les patients.

D'ici la fin mai, l'équipe sera constituée de :

- Alain DE GEYER : médecin généraliste ;
- Fanny GUEGAN, Anne-Laure SANSON ; Sophie MARIE ;

Patrick FRIGOUT et Nicolas LUCAS : Infirmiers

- Caroline CARN et Amandine LAINEY : sages-femmes ;
- Nadia DEYGAS, Orthoptiste.

Dans les mois à venir, podologue, psychologue, psychomotriciens et médecins généralistes viendront compléter cette équipe. L'inauguration du Pôle de Santé est prévue en septembre prochain.

Une structure de soins soutenue par l'agglomération

L'agglomération accompagne depuis sa création l'association « Santé Cœur Cotentin » dans la réalisation de son projet de santé. La collectivité a également pris en charge la construction du bâtiment afin que celui-ci corresponde aux attentes des professionnels pour avoir un exercice coordonné et pluridisciplinaire.

Pour rappel, le coût global du projet s'élève à 3,2M€. 1,5M€ ont été financés par l'Europe avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), l'Etat avec le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT), la Dotation pour l'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), la Région et le Département. L'agglomération a financé le reste à charge à hauteur de 1,7M€.

« Ce PSLA nous permet de maintenir une offre de soins sur le territoire communautaire, se réjouit le Président David MARGUERITTE. Une telle structure est un levier non négligeable pour l'attractivité médicale du Cotentin. Au vu de notre situation géographique,

un maillage de Pôle de Santé ou même de Centre de Santé sur notre territoire est une réponse concrète aux attentes des habitants afin de bénéficier d'un accès aux soins à proximité de leur domicile mais aussi à celles des professionnels de santé qui souhaitent désormais pratiquer leur activité de manière groupée ».

En lien avec les professionnels de santé, le Cotentin soutient ou accompagne d'autres structures de soins de 1^{er} recours avec un Projet de Santé sur son territoire, comme :

- PSLA Ouest-Cotentin : situé aux Pieux, ce centre installé dans un bâtiment communautaire accueille 5 médecins et regroupe 26 professionnels autour de son projet de santé ;
- PSLA La Saire Médicale : établi entre Tourlaville et Fermanville, cette structure privée multi-sites réunit une soixantaine de praticiens dont le projet de santé a été validé en septembre dernier ;
- PSLA multi-sites Douve et Divette : le projet de santé est en cours d'élaboration. Sa mise en œuvre est prévue pour la rentrée de septembre ;
- PSLA Côte des Isles : le projet de santé est en cours d'élaboration. Sa mise en œuvre est prévue pour la rentrée de septembre ;
- PSLA La Hague : l'étude de faisabilité est en cours.

En parallèle, l'agglomération a lancé en janvier 2021 une étude de faisabilité pour la réalisation d'un Centre de Santé Communautaire.